

La Coordination des Eurasiens de Paris
Madame DOUART-SINNOURETTY Nina
2 rue Marcel SEMBAT
94270 LE KREMLIN BICETRE

Monsieur FRECHE Daniel
Président de la CEP

Paris, le 15 juillet 2009

Madame Claire PASUT
Maire de STE LIVRADE sur LOT

Objet : Dossier CAFI- lieu de mémoire
Demande de rendez-vous

Madame,

Nous bien reçu votre lettre en date du 16 juin 2009. Nous en avons fait part à l'ensemble des adhérents de la CEP. Ils ont réagi de manière diverse. Nous nous faisons leur porte-parole en vous faisant part de leurs réactions.

Nous sommes tous déçus que vous ayez reporté à une date indéterminée une rencontre avec les associations, alors que l'opération de rénovation du CAFI a débuté et que les questions soulevées lors de la rencontre avec Mr le sous-préfet en Février 2009 n'ont pas reçu à ce jour de réponses satisfaisantes. Vous avez notamment déclaré dans votre lettre : « Depuis mon élection, en un an, les choses ont beaucoup plus avancé qu'au cours des quinze dernières années... ».

Puis- je vous rappeler que cette rénovation est l'aboutissement d'un long processus et qu'elle est le fruit du combat mené depuis 2003 par les associations pour la reconnaissance et la dignité des rapatriés d'Indochine du CAFI ? Sans leurs actions et leur opiniâtreté, sans la prise de conscience des rapatriés d'Indochine, ainsi qu'en partie avec le soutien de l'Etat, le CAFI avec ses habitants resterait toujours dans ce triste état d'oubli et d'abandon qui caractérisait ses habitants depuis leur arrivée en France en 1956. Étant vous-même un élu local, je vous fais grâce des termes négatifs et des images défavorables qui dépeignaient le CAFI et ses habitants jusqu'à maintenant.

Puis-je également vous rappeler le cadre juridique de la rénovation du CAFI ? Elle résulte d'un contrat passé en 2007 entre l'ANRU, administration d'état et la municipalité. Dès 2005, les associations représentatives des habitants du CAFI avaient été associées aux études préalables à sa signature dans le cadre du Comité de Pilotage. Ce contrat, signé par Monsieur ZUITION, votre prédécesseur à la Mairie de Sainte Livrade, stipulait expressément : « La conduite du projet est **partenariale**. Elle est confiée à un **Comité de Pilotage** fédérant autour du porteur du projet (la Commune de Sainte Livrade) et du Préfet, les collectivités locales (Conseil Général, Conseil Régional), les Maîtres d'ouvrage (Ciliopée, Habitat, Habitalys), la Caisse des Dépôts et des Consignations, la CIP, **les représentants des associations d'habitants du quartier**, ainsi que toute personne qualifiée susceptible d'intervenir dans le projet. »

Les résidents du CAFI n'ont donc pas attendu votre élection, pour faire avancer leur cause et exprimer leurs souhaits quant à la rénovation annoncée. L'opération qui se déroule sous votre mandature résulte de 6 années de travail et de lutte qu'il est facile de rayer d'un trait de

traitement de texte. Vous évoquez ensuite le travail de vos « services » sur ce dossier. La rénovation du CAFI doit-elle se dérouler dans tous ses aspects et ses étapes sous le couvert du secret et unilatéralement ? Est-ce heurter votre idéal d'une démocratie de proximité et de participation que de réclamer la transparence et la vérité pour ceux qui sont les premiers concernés par cette opération qui va bouleverser 50 années d'existence ?

Notre demande de rencontre avec vous ne résulte que d'une démarche naturelle et spontanée. Nous n'avons aucune arrière-pensée, mais nous ne pouvons nous satisfaire de votre réponse qui nous paraît pour le moins distante et « bureaucratique », de nature à susciter le sentiment chez les résidents et les « enfants du CAFI » que nous sommes de nous voir encore une fois dépossédés de notre destin, de notre présent et de notre avenir, ainsi que celui de nous voir de nouveau instrumentalisés par les pouvoirs en place comme cela s'est toujours fait depuis plus de 50 ans.

Nous n'avons pas attendu que vous ayez nommé une structure de réflexion et de proposition pour nous poser la question de la mémoire de ces lieux, de **NOTRE MEMOIRE**. Cette question est au cœur de notre démarche ; elle nous a guidés tout le long du processus d'élaboration de la rénovation. Pour nous la rénovation et réhabilitation du CAFI ne peuvent être séparées de la définition de la mémoire de ces lieux et de la construction du lieu de mémoire. Si vous prenez cette question sérieusement en compte dans votre travail sur le CAFI, la construction de ce lieu, que nous voulons à dimension nationale, constituerait l'apport le plus significatif de votre mandature dans la rénovation du CAFI.

Chacune de nos associations compte dans ses rangs des historiens, anthropologues, sociologues, spécialistes du Vietnam et de l'Indochine française, des muséographes. Nous avez-vous demandé ce qu'il en était pour chaque association de la question de la Mémoire ? Vous n'êtes pas sans connaître le contenu de la dernière réunion des associations sur le sujet de la mémoire tenue au CAFI en mai 2009. Votre absence de réaction nous paraît d'autant plus inquiétante à la lecture de votre lettre.

La question de la création du lieu de mémoire s'il ne vous paraît pas prioritaire pour le moment ne saurait être reportée à une date indéterminée et il nous paraît pour le moins imprudent et prématuré de vouloir confier ce problème à un « cabinet » qui ne connaît rien à priori de l'histoire du CAFI et de ses habitants. Et puis, comment faire l'impasse du travail des associations, ne pas demander leur avis avant la désignation de ce « cabinet » (terme à connotation technocratique et bureaucratique) ?

Les membres du Bureau de la CEP reviendront pour la fête annuelle du CAFI durant la semaine du 15 août. Nous serons heureux de vous rencontrer entre le 12 et 14 août pour aborder enfin la question de la mémoire, et aussi pour dissiper le malentendu qui semble s'installer entre la municipalité de Sainte-Livrade sur lot et les associations représentatives du CAFI depuis les dernières élections.

Dans l'attente de votre réponse, Nous vous vous prie de croire, Madame la Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la coordination des Eurasiens de Paris

Copies à Mr le Préfet du Lot et Garonne
Mr le sous-préfet de Villeneuve sur Lot